

PESD

Par **Toupyjo**, le **16/04/2006** à **16:06**

Bonjour à vous amis du droit européen qui allez me donner un petit coup de main (du moins je l'espère). Je voulais savoir à quoi vous pensez quand je vous dis les développements récents de la PESD? en fait, j'ai une dissertation à faire et comme c'est la première année que je fais du droit européen je ne maîtrise pas encore tout (licence3). Donc voilà j'espère que vous pourrez m'en dire un peu plus. MERCI d'avance. roll: not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **16/04/2006** à **19:54**

Bonjour

peux-tu nous donner tes premiers elements de reflexion conformement a ceci

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242>

Merci
Jeeecy

Par **Superboy**, le **17/04/2006** à **09:55**

La PESD? T'es sur que ce n'est pas le PESC?

Par **Superboy**, le **19/04/2006** à **17:22**

La PESD : politique européenne de sécurité et de défense. honte à moi!! Desolé pour l'erreur. Pour les developpements récents, tu depend ce que tu appelle récent(ce qui demande une délimitation du sujet)

A mon avis, l'avancée la plus significative est le traité d'Amsterdam du 2/10/97 avec les missions de Petersberg, la création du comite politique de sécurité et de défense et du comité militaire, composé des chefs d'Etat major.

Il y a aussi le fait que la coopération renforcé peut se faire dans tous les domaines suf dans la défense(traité de Nice du 26/2/2001), ce qui montre la volonté de construire ensemble une defense européenne. tu peux aussi parler de l'Eurocorps.

En revanche pour ce qui est du traité constitutionnel, je ne sais pas trop. Il prévoyait la création d'un ministre des affaires étrangères de l'Union européenne à la place du haut-représentant de la PESC (Rafael Arocas).

Tu peux parler également du processus décisionnel qui est intergouvernemental. La Commission et le Parlement n'interviennent pas. Le Conseil des ministres est compétent en la matière. En effet, il peut adopter des actes et positions communes tirées des orientations générales du Conseil européen.

Voilà mais ça ne demande qu'à être enrichi... En voiture

Simone  <http://yelims.free.fr/VroumVroum/Audi%20A4/Audi%20A4%20-%2005.gif> !!!

Par **kiki**, le **30/04/2006** à **17:45**

[quote="Toupyjo":4h6ebibq]Bonjour à vous amis du droit européen qui allez me donner un petit coup de main (du moins je l'espère). Je voulais savoir à quoi vous pensez quand je vous dis les développements récents de la PESD? en fait, j'ai une dissertation à faire et comme c'est la première année que je fais du droit européen je ne maîtrise pas encore tout (licence3).

Donc voilà j'espère que vous pourrez m'en dire un peu plus. MERCI d'avance. Image not found or type unknown

[/quote:4h6ebibq]

Si tu veux des infos un forum bien fait : reflex-defense.easyforum.fr